

qu'au début de cette entreprise, on promet l'embranchement de Pictou à ses amis de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Nous savons dans quelles circonstances cet embranchement a été promis. Nous savons qui représente ce comté. Nous pouvons voir les conditions de la première élection; et nous pouvons nous rappeler la faible majorité qu'obtint cet honorable monsieur. Nous pouvons nous rappeler que lorsqu'il se présenta subéquemment comme candidat, il obtint une majorité beaucoup plus considérable, et à sa troisième élection, il fut élu par acclamation, et cela simplement et uniquement parce que le peuple de ce pays avait contribué à la construction de cet embranchement pour une somme de \$535,000. Cet argent a été dépensé pour faire élire cet honorable monsieur comme représentant à la chambre. Ensuite nous avons à faire des dépenses d'argent considérables avant que cet embranchement ne soit terminé; environ cent mille dollars, j'imagine, d'après les renseignements fournis au parlement, seront nécessaires avant que l'embranchement de Pictou ne soit terminé. Ensuite nous avons cette autre extravagance: la ligne New Glasgow. C'est encore une autre ligne doublant virtuellement le chemin de fer Intercolonial. Le haut commissaire, dans le but de s'assurer non seulement son propre siège, mais encore le siège du député de Colchester (M. Archibald) et le siège du député de Pictou (M. Tupper) se mit en tête qu'il serait désirable de construire un autre embranchement et une autre ligne courte. Ces lignes courtes sont en vérité très nombreuses dans les provinces maritimes. On les appelle toutes des lignes courtes lorsqu'on les commence, mais lorsqu'elles sont terminées, elles sont toutes aussi longues que les anciennes lignes. La ligne New Glasgow devait être de 45 milles plus courte, et nous trouvons, lorsqu'elle a été achevée, que loin de 45 milles elle n'est pas même plus courte de 5 milles et qu'elle est presque aussi longue que l'ancienne. Maintenant la ligne qu'on nous demande de construire doit être plus courte d'un grand nombre de milles. Le premier ministre a déclaré, je crois, qu'elle est supposée devoir être de 20 à 25 milles plus courte.

Il est probable que si cette ligne a le sort des autres lignes courtes, une fois qu'elle sera construite, si jamais elle est construite, elle sera plus courte d'un mille ou d'un mille et demi, et le pays sera appelé à dépenser trois ou quatre millions pour construire cette ligne, non pas parce qu'elle sera nécessaire, non pas parce qu'elle sera réclamée par les besoins du commerce, non pas parce qu'il y aura une nouvelle région du pays, une région agricole de valeur à développer, mais simplement parce que le haut commissaire, dans une certaine circonstance, aura promis à la ville d'Halifax que cette ligne particulière serait construite, et que le gouvernement allait pousser activement la construction de cette ligne; et dans le but de remplir toutes les promesses semées au cours de ces tournées électorales, le gouvernement propose aujourd'hui une mesure à la dernière heure de cette session, pour la faire passer à la chambre, en vue de construire une ligne pour remplir la promesse faite par le haut-commissaire. Je vois que le premier ministre s'est enfermé dans un dilemme au sujet de la construction de cette ligne. En premier lieu, la ville de Halifax envoie à la chambre un député junior (M. Kenny) et un député senior (M. Jones). Le député junior appuie le premier ministre, et met toute son influence au service du gouvernement pour l'aider à établir cette ligne, et nous voyons que dans cette circonstance le député senior s'est joint à lui. J'en suis excessivement attristé. Nous voyons, au moins, dans le cas présent, un exemple de la queue dirigeant le chien.

Un honorable DÉPUTÉ : Qui est le chien ?

M. McMULLEN : Je regrette de constater que mon honorable ami qui siège devant moi (M. Jones), ait abandonné son parti pour obtenir une ligne de chemin de fer. Je pense que l'on devrait faire comprendre l'utilité de cette ligne, si toutefois nous devons la construire. Je voudrais

appeler maintenant l'attention de la chambre sur quelques faits. D'abord on n'a aucune certitude sur le coût probable de cette ligne. On n'a fait ni arpentage, ni étude sérieuse, ni estimation du coût éventuel de la ligne une fois terminée. Ensuite, je le répète, on n'est pas absolument fixé sur la longueur qu'aura cette ligne. En troisième lieu, il n'y a aucune preuve fournie à la chambre de la nécessité de cette ligne. L'Intercolonial peut suffire à tout le trafic. Il n'y a aucune preuve que cette ligne soit encombrée en ce moment par le trafic—pas la moindre preuve. La seule raison, le seul clou auquel se trouve suspendue toute la chose, c'est que sir Charles Tupper a fait une promesse, et que cette promesse doit être remplie. Eh bien ! M. l'Orateur, je regrette bien sincèrement que les partisans de l'honorable premier ministre de la province d'Ontario, et de l'ouest aient avalé ce contrat abominable et ridicule, car ce n'est pas autre chose. Je ne saurais dire comment le premier ministre s'est mis en tête que de temps en temps ils doivent s'engager avec lui dans un bourbier de cette espèce. Je ne pense pas qu'il y ait dans la confédération un seul homme qui puisse recruter des partisans pour le suivre de temps en temps, attachés à lui, dans tous les marchés du genre de celui-là.

Nous avons entendu répéter une déclaration de l'honorable premier ministre disant qu'il ne voudrait pas donner un "farthing" d'un homme qui ne l'appuierait que lorsqu'il serait dans le bon droit, mais qu'il veut avoir un homme qui l'appuie, qu'il soit dans la bonne ou dans la mauvaise voie, et il semble qu'il en ait beaucoup de ces derniers. Je ne pense pas qu'il ait pris le bon moyen de se débarrasser de ces récalcitrants, en cette occasion, parce que je me plais à croire que plusieurs se trouveraient disposés à regimber contre ce contrat. Mais dans le but de s'en débarrasser, il a fait manœuvrer son "whip"—et je suis peiné de voir que notre "whip" a convenu—et un grand nombre de ceux qui auraient voté contre le premier ministre, ont convenu de ne pas voter et ont été pleinement payés, ayant été renvoyés dans leurs foyers. Maintenant, je ne puis pas comprendre comment le premier ministre a entrepris de faire cela. Je ne comprends pas qu'il ait le droit d'envoyer un ordre au comptable de cette chambre, et qu'un député puisse toucher le plein montant de son indemnité parlementaire et rentrer dans ses foyers pour s'abstenir de voter sur une question de cette importance.

M. l'ORATEUR : A l'ordre.

M. McMULLEN : Cet homme peut aller trouver ses électeurs et leur dire: Oui, le hasard a voulu que je fusse absent de la chambre au moment où cette question est venue sur le tapis, et je n'ai pas voté sur cette question. J'incline à croire que c'est à la raison pour laquelle un grand nombre de membres ne sont pas présents. Mais je dis que cette question mérite l'attention de tous les représentants qui ont quitté la chambre. C'est un malheur que le premier ministre insiste auprès de la chambre à ce point pour trancher une difficulté aussi considérable. Il a obtenu la confiance du pays pendant un grand nombre d'années; il a eu une majorité tonnée de partisans qui se sont attachés à lui et l'ont suivi dans la clarté comme dans les ténèbres, et cela a l'air qu'il est en train de les enfoncer dans la boue jusqu'au cou et par-dessus la tête, avant de les quitter. C'est un des marchés que je considère comme le plus abominable, le plus corrompé, et le plus inutile qui ait été soumis à la chambre pendant cette session. Je sais, et les comptes rendus officiels en font foi, qu'il y a eu beaucoup de désaccord parmi les partisans de l'honorable ministre relativement à cette ligne en particulier. Je n'ai pas le moindre doute qu'il y a eu des révoltes, mais je suppose qu'il aura raison de tout cela. Il va y avoir une élection dans un an ou deux et il veut avoir deux partisans élus par la ville de Halifax, et deux par la ville de Saint-Jean. Il va aller trouver le peuple de Saint-Jean, et, en sourdine, il lui dira: Maintenant, mes amis, tenez-